**L'ACTUALITÉ DE LA PROPOSITION DE FOI DU BIENHEUREUX CHAMINADE**

**CROIRE DANS LES TEMPS MODERNES : LA PROPOSITION DE FOI DU BIENHEUREUX CHAMINADE**

Je voudrais montrer dans ma présentation l’actualité de la doctrine de notre fondateur dans son enseignement sur la révélation et la foi chrétiennes, puisque, dans cet enseignement, il nous offre un concept de rationalité plus large que le concept de raison imposé par les Lumières, immanent, dominant et anhistorique; une rationalité qui a critiqué la foi ecclésiale comme étant une superstition du passé, inutilisable pour construire la vie de l’homme sur la terre. Chaminade, en appelant à croire au Dieu qui révèle notre salut, propose un modèle plus ample de raison, historique, existentielle, personnalisée et consciente de ses limites. Insérés dans le débat moderne foi-raison, nous savons que la foi a besoin de la raison pour ne pas tomber dans la superstition; mais la raison humaine, n’expliquant pas tout, a besoin de la foi pour s’ouvrir à des horizons plus larges de réalité et de sens que la globalisation de la culture exige actuellement de toute pensée et de toute religion.

**I-. INTENTION MISSIONNAIRE DU BIENHEUREUX CHAMINADE DANS L’ENSEIGNEMENT DE LA FOI**

Pour comprendre l’enseignement sur la foi du bienheureux Chaminade, il faut avoir présents le cadre historique ainsi que le parcours biographique du personnage. Chaminade a exercé son ministère sacerdotal dans le contexte de la nouvelle rationalité des Lumières et de sa modalité religieuse, le Déisme, qu’il a connu dès sa jeunesse. Guillaume-Joseph Chaminade était un clerc cultivé et bien formé de l’Ancien Régime; il a effectué ses études secondaires au Séminaire Saint-Charles; la philosophie à Bordeaux (1782); la théologie au meilleur séminaire de son temps, Saint-Sulpice de Paris (1783). Il a étudié la scholastique baroque; il a connu les œuvres des penseurs éclairés et a lu les apologistes catholiques qui se sont dressés contre la critique rationnelle que faisaient les philosophes de la révélation surnaturelle chrétienne[[1]](#footnote-1). Le prêtre Chaminade n’a pas été professeur de théologie dans un séminaire ou dans quelque centre d’études religieuses de l’époque ; mais il a beaucoup lu pendant toute sa vie, au point de faire de la théologie catholique sa forme de penser, de vivre et d’agir. La foi de l’Église n’a pas été pour lui un savoir livresque, mais une façon d’être prêtre et d’exercer le ministère de père et de pasteur. Il s’est senti un missionnaire, appelé à défendre et à annoncer la foi catholique face à la critique du nouveau modèle de rationalité des Lumières. C’est dans ce but qu’il a formé une armée d’hommes de foi - laïcs et religieux -, missionnaires de la foi dans les temps modernes.

Nous ne trouvons pas dans son enseignement oral ou écrit de présentation ordonnée de la doctrine catholique de la foi; mais le prêtre Chaminade transmet son enseignement par des sermons, des conférences, des retraites, dans des lettres de gouvernement et de direction spirituelle, en apprenant à prier et à cultiver la vie spirituelle; il enseignait aussi par l’exemple de sa conduite morale, de son zèle sacerdotal, lorsqu’il célébrait avec ferveur la sainte messe, ou qu’il s’efforçait de sauver une âme ou bien de trouver un collaborateur. Comme dit le P. Benlloch: “En étudiant sérieusement les écrits du P. Chaminade, nous verrons que l’immense majorité d’entre eux a *une finalité clairement pastorale* […]. Il ne cherche pas à exprimer en toute rigueur sa pensée; ce qu’il écrit lui sert, surtout, pour sa mission apostolique: diriger les personnes, animer des groupes, organiser ses fondations, transmettre un esprit, développer les exigences spirituelles d’une mission ou les conséquences d’une approche pastorale. A cette fin, il fait siens les écrits et les idées de d’autres ; il assume ce que d’autres écrivent, même si cela ne reflète pas exactement sa pensée.[[2]](#footnote-2).

Disons que Chaminade a été un lutteur, un apologète de la foi ecclésiale contre la prétention de la nouvelle rationalité immanente, empirique et dominante à vouloir expliquer Dieu, l’histoire, l’homme et sa destinée, sans avoir à recourir à la révélation surnaturelle judéo-chrétienne. En se fondant sur la raison immanente, l’homme moderne prétend dominer la nature et l’histoire et reléguer le christianisme et l’Église catholique au grenier des vieilleries historiques, avec d’autres vieilles institutions de l’Ancien Régime, devenus inutiles lorsqu’il s’agit de rendre la vie de l’homme sur terre plus heureuse et plus confortable.

À partir de la révolution politique de 1789, après son expulsion du Collège-Séminaire de Saint-Charles, le bienheureux Chaminade a effectué un important changement d’orientation dans sa vie.[[3]](#footnote-3) Dans l’exil, le prêtre Chaminade a l’intuition d’un dessein divin sur lui. Il veut rentrer dans son pays comme Missionnaire apostolique, avec un projet pastoral de rechristianisation de la France. De Saragosse, il écrit à celle dont il est le directeur spirituel, mademoiselle de Lamourous:

“Prenez du courage: le temps et les années s’écoulent; nous avançons, ma chère Th., nous avançons notre carrière, vous et moi […]. Il est question de commencer tout de bon et de faire quelque chose pour la gloire de Jésus-Christ […].”[[4]](#footnote-4)

Pourquoi faut-il “commencer quelque chose de bon” et “faire quelque chose pour la gloire de Jésus-Christ”? Dans le *Dictionnaire de la Règle de Vie*, le P. Verrier nous l’explique lorsqu’il énumère les “idées-clé” du missionnaire Chaminade, “lorsque le XIXe siècle commence, -écrit Verrier- dix ans après une Révolution violente qui a provoqué une déchristianisation systématique et qui, non seulement a changé en France la forme de gouvernement, mais aussi a modifié profondément la société, le climat de la vie chrétienne et les conditions d’évangélisation”[[5]](#footnote-5). Pour Chaminade la déchristianisation n’a pas été que l’œuvre de la persécution révolutionnaire; avant la Révolution on assistait déjà à un abandon des pratiques religieuses. Chaminade comprend que l’indifférence religieuse (***sécularisation*** sera le terme employé à partir du début du XXe siècle) venait de la façon même de vivre, trop routinière, des pratiques religieuses dans les paroisses et dans les autres associations catholiques de l’Ancien Régime. C’est dire que dans la France très catholique on assistait à une sécularisation insidieuse dans le catholicisme officiel qui était centré sur les pratiques sacramentelles et les formes extérieures de dévotion propres aux régimes de chrétienté.

Il s’exprime ainsi dans la *Réponse aux sept questions ou difficultés qui habituellement s’adressent à la nouvelle forme donnée à Bordeaux aux Congrégations et aux relations qu’elles maintiennent en général avec les paroisses,* écrite en 1824 et adressée aux curés de Bordeaux:

“Avant la Révolution, la fréquentation des sacrements, même à Pâques, n’était-elle pas comme perdue dans les villes parmi les hommes? L’esprit d’irréligion et de libertinage ne fait-il pas des progrès en proportion des pertes de la foi et de la religion? Les exercices ordinaires des paroisses sont-ils suffisants pour opposer une digue au torrent de l’impiété? […] Le nombre des paroissiens diminue tous les jours à proportion que l’esprit du christianisme s’affaiblit, ou plutôt qu’il se perd et que l’indifférence en matière de religion fait des progrès. […] Dès le principe, pourtant, [les réunions de formation de la Congrégation] se sont montrées inviolablement soumises aux seuls principes catholiques et ont manifesté leur opposition aux systèmes absurdes des philosophes“.[[6]](#footnote-6)

Chaminade se rend compte que dans la société libérale moderne et dans des conditions légales de liberté religieuse, l’Église doit passer d’une pastorale de conservation en régime de chrétienté et de confessionnalité de l’État à une pastorale en situation de mission, par la création de communautés vivantes qui évangélisent au moyen du témoignage personnel et collectif de leurs membres.

Pour mieux situer l’intuition de Chaminade, il faut savoir que les Lumières et les libéraux ne furent pas des athées; ils ne cherchèrent pas à combattre la religion dans l’homme et dans la société; mais plutôt à remplacer la religion surnaturelle chrétienne par une religion rationnelle humaine, immanente, que nous appelons Déisme, et à faire une religion rationnelle capable de faire sortir l’homme européen des conditions de superstition et d’aider à améliorer ses conditions de vie. Mais cette transformation de la religion -sans révélation et totalement rationnelle- est plus insidieuse que le refus de Dieu par l’athéisme ou par la persécution explicite du christianisme. Le Déisme postule que Dieu s’est révélé dans la raison; et donc Dieu est absorbé et soumis à la mesure de la raison humaine (Hegel); de telle façon qu’avec sa raison l’homme découvre par lui-même l’ordre de la nature et il la domine par la science et la technologie; il découvre l’existence d’un ordre moral en lui et dans la société; l’homme peut alors diriger et transformer l’histoire, la société, l’homme lui- même au moyen de la raison politique, juridique, économique, des sciences de la nature, de la sociologie, de la pédagogie et de la psychologie. Appuyé sur sa raison, l’homme peut construire sa vie, la société, l’histoire, *sicut Deus non daretur*.

Les penseurs des Lumières ont transformé l’espérance chrétienne dans la vie éternelle en un projet de progrès, qui devait conduire toute l’humanité à un état final de total bien-être matériel et de bonheur moral. C’est pour cela que les déistes *philosophes* et *libertins*- se montrent indifférents en matière religieuse. Peu importe que l’on confesse une religion ou une autre; parce que l’utile et le vrai c’est la raison et son projet historique de progrès.

Nous devons considérer avec sympathie ce projet historique, malgré l’échec de sa prétention universelle, car, grâce à leur grande confiance dans la raison, les sciences, la politique, l’économie…, les Lumières ont rendu plus confortable la vie de l’homme sur la terre, en le libérant de la soumission aux pouvoirs sans appel de l’Ancien Régime, en collusion avec les églises confessionnelles, sans libertés civiques, politiques, économiques, juridiques, ni religieuses. Justement pour conduire l’homme vers la liberté et le bonheur, les penseurs éclairés ont élaboré un modèle de raison immanent, mais qui manipule et exclut ; et, sur le terrain religieux, ils proposent une religion rationnelle à la mesure de l’homme et non de la grandeur-paternité-compassion de Dieu et de son salut éternel.

Dans ces conditions, quelle réalité renferment, à quoi servent la révélation surnaturelle chrétienne, l’incarnation du Verbe, la mort rédemptrice du Christ sur la Croix et sa résurrection salvatrice, les sacrements de l’Église, la régénération de l’homme dans le baptême, le pardon des péchés et la présence réelle du Christ dans l’eucharistie, la prière, la foi, la charité, l’espérance en la vie éternelle,…? Le christianisme doit démontrer sa vérité surnaturelle devant la raison scientifique et historique. C’est cela le combat apologétique de notre missionnaire apostolique, Chaminade. Nous en avons un exemple avec un congréganiste qui suscite ce débat lors d’une assemblée de la Congrégation: “Vous avez dit, monsieur, que la vie humaine naturelle, si bonne qu’elle soit, ne peut produire le salut, qui appartient seulement à la vie surnaturelle de la foi; nous voudrions que vous nous expliquiez ces paroles, “naturel” et “surnaturel”, parce que fréquemment on entend les gens dire qu’il suffit d’être un bon citoyen, un bon père, un bon époux, enfin, d’être un homme honnête; cela ne suffit-il pas pour se sauver?”[[7]](#footnote-7). Chaminade répond dans un sermon: “Il y a un autre monde, il y a un Dieu qui est la souveraine félicité de l’homme, il y a une éternité, etc.… Il y a des moyens proportionnés à cette fin, des grâces, des sacrements, etc.… Ce sont des objets qui ne peuvent pas être connus par une lumière naturelle [la raison]; il faut une lumière proportionnée, une lumière surnaturelle: la foi, qui est une participation à la lumière surnaturelle”[[8]](#footnote-8).

Quant aux prétentions de la raison éclairée et de sa forme religieuse, le déisme, Chaminade – et avec lui avec les clercs du XIXe siècle - les qualifie au moyen des catégories théologiques d’“hérésie” et d’“apostasie” culturelles, par rapport à l’ancienne situation de confession religieuse chrétienne. Le P. Karl Rahner l’explique ainsi:

“Une vision du monde à première vue complètement “a-chrétienne” (dans l’espace vital du christianisme antérieur) dans l’époque postchrétienne de “l’âge moderne”, jusqu’à présent, au fond, n’a pas réussi à être autre chose qu’une imitation hérétique et sécularisée de l’intelligence chrétienne du monde et de l’existence […]. On doit cette hérésie à une conception qui est un outrage à la relation mystérieuse et fondamentale entre Dieu et le monde […]”[[9]](#footnote-9)

Chaminade s’exprime dans des termes semblables lorsqu’il écrit, le 24 août 1839, aux prêtres marianistes qui devaient prêcher aux religieux les exercices spirituels de cette année-là.

“Aujourd’hui, la grande hérésie régnante est l’indifférence religieuse, qui va engourdissant les âmes dans la torpeur de l’égoïsme et le marasme des passions […]. aussi, le divin flambeau de la foi pâlit et se meurt dans le sein de la chrétienté; la vertu fuit, devenant de plus en plus rare, et les vices se déchaînent avec une effroyable fureur. Il semble que nous touchons au moment prédit d’une défection générale et comme d’une apostasie de fait presque universelle”.

Et dans les Constitutions de 1839 de la Société de Marie, article 339, il écrit:

“Que de conquêtes le philosophisme moderne a faites dans le royaume de Jésus- Christ! La foi s’est affaiblie, son flambeau s’est éteint dans un grand nombre d’individus, et même dans des corporations entières. Les principes de la religion s’altèrent toujours de plus en plus. Combien peu il y a d’éducation chrétienne! La génération naissante trouve si peu de maîtres qui s’attachent à former l’esprit et le cœur au christianisme!”.

En effet, le merveilleux projet de progrès des Lumières s’est révélé n’être qu’un mythe au long du XXe siècle ; il s’est traduit par un coût très élevé en vies humaines et l’exclusion d’énormes masses d’hommes et de femmes des bénéfices de la richesse matérielle. En outre, dans cet Occident héritier des Lumières, on a assisté, sur le terrain religieux au pire des scénarios : l’indifférence religieuse; devant l’échec des idéologies, l’individu s’est replié sur la sphère du privé, s’enfermant dans une conscience timorée qui ne recherche plus que son confort matériel.

Pour Chaminade, le refus d’une révélation surnaturelle de Dieu dans l’histoire du peuple d’Israël et dans la personne de Jésus-Christ n’est pas une vraie rationalité, mais une simple ignorance de la vérité et un oubli de Dieu. Utilisant les termes des clercs de l’époque, il la définit ainsi : “indifférence religieuse”, “déraison”, “système absurde des philosophes”. Le Déisme est jugé comme une distraction de la pensée, une ignorance du Dieu vrai qui révèle surnaturellement la Vérité le concernant, concernant le monde et l’homme; c’est là la pire des ignorances parce qu’elle aboutit une pensée erronée et à un agir erroné, qui abandonnent l’homme à ses passions. Dans la retraite d’octobre 1821, Chaminade résume cette position, base de son action missionnaire:

“Jetons un coup d’œil à notre siècle. Grand Dieu!, quelles horribles ténèbres!; quelle épouvantable dépravation!; quelle indifférence si désolante pour le salut! Parce que dans les siècles antérieurs la corruption ne s’introduisait que dans le cœur; mais aujourd’hui sont gangrenés l’esprit et le cœur et le mal de l’esprit est incomparablement plus dangereux et inguérissable que celui du cœur. En cet état de choses, en ces temps de désolation, la génération qui nait maintenant se trouve menacée d’être dévorée avec ceux qui lui succéderont, par l’irréligion et l’impiété”.

Comme on le voit, il ne s’agit pas d’un débat d’idées, mais d’un combat pour la vérité de Dieu et de l’homme, où sont en jeu le sens et la réussite absolue de l’histoire et le salut divin de chaque homme. Nous trouvons un bon résumé de la pensée de Chaminade dans la lettre au pape Grégoire XVI, du 16 septembre 1838, dans laquelle il sollicite l’approbation des Constitutions des deux nouveaux instituts religieux, les Filles de Marie et la Société de Marie[[10]](#footnote-10):

“J’ose vous exprimer, avec une simplicité entièrement filiale, qu’elle est grande depuis longtemps ma douleur en voyant les efforts incroyables de l’impiété, du rationalisme moderne et du protestantisme, conjurés pour ruiner le beau bâtiment de la révélation. Pour opposer une digue puissante au torrent du mal, le Ciel m’a inspiré au commencement de ce siècle de demander au Saint Siège les lettres patentes de Missionnaire apostolique, dans le but de raviver et d’allumer à nouveau partout la divine torche de la foi, en présentant partout, devant l’admiration du monde, des masses imposantes de chrétiens catholiques de tout âge, sexe et condition, qui réunis en associations spéciales pratiquent sans vanité, mais sans respect humain, notre sainte religion dans toute la pureté de ses dogmes et de sa morale […].”

Chaminade n’a jamais été fidéiste; il croit aux possibilités de la raison; mais il pense que, pour que la raison humaine guérisse, il lui faut la révélation surnaturelle chrétienne, qui vient d’*un Dieu toujours plus grand* que la raison et que n’importe quel projet historique de l’homme; parce que Dieu seul est capable d’offrir un salut complet à chaque personne et à l’humanité toute entière, comme n’a réussi à le faire aucun des régimes politiques durant les XIXe et XXe siècles. Chaminade pense que la foi surnaturelle se constitue en principe correcteur de la foi rationnelle du Déisme, lequel affirme que Dieu s’est révélé entièrement dans la raison; mais, dans la révélation biblique Dieu se révèle en cachant sa face; saint Augustin dit, *si tu comprends, ce n’est plus Dieu*. C’est pourquoi Chaminade tient à signaler les limites aussi bien de la foi que de la connaissance humaine. Nous voulons parler ici du problème de l’obscurité des vérités de la foi pour la connaissance rationnelle; un problème déjà étudié par saint Thomas. Chaminade a traité dans différentes instructions des *ténèbres de la foi*. À la différence des “dogmes” de la religion rationnelle du Déisme, le Dieu judéo-chrétien nous a révélé des vérités contenant des réalités divines, qui sont incommensurables pour notre connaissance finie; en plus, la raison humaine, à cause de la situation de péché, est faible, se trompe elle-même et ne peut pas connaître les choses de Dieu. Les Saintes Écritures nous révèlent qu’à cause de son orgueil l’homme a voulu connaître comme Dieu connaît, et depuis lors la raison est en incapacité de connaître Dieu. L’homme “s’est égaré à cause de l’abus de sa raison”, prêche Chaminade. Donc, “la foi, comme dit saint Paul, ne se confirme par le raisonnement ni par les sens externes, mais par la tradition sainte et par l’annonce de l’Évangile. La foi vient de la prédication de la parole de Dieu… À quelles extravagances la raison conduit quand elle n’est pas guidée par la foi!”[[11]](#footnote-11)

Malgré ces corrections apportées à la raison naturelle, en vertu de sa formation thomiste et de son appartenance à la tradition catholique anti-luthérienne, Chaminade a gardé une grande confiance dans la nécessité de la raison, pour connaître la révélation divine et se confier à Dieu dans l’acte de foi. Le Déisme ayant posé le problème “de l’usage de la raison dans l’ordre de la religion”, Chaminade, pour expliquer à ses congréganistes et à ses religieux la relation foi-raison, fait appel à la distinction que fait la tradition théologique entre croire dans les choses que Dieu révèle (appelée *fides quae*, je crois que), et les croire par la confiance que l’on fait à ce Dieu qui les révèle (la *fides qua*, je te crois toi). Dans une lettre du 15 et 22 février 1830 écrite au P. Lalanne pour organiser les programmes de religion des Écoles Normales d’Instituteurs, Chaminade lui fait remarquer que l’enseignement de la religion doit insister sur les preuves de la religion et de ses dogmes, et pas seulement sur les pratiques de piété.

“J’ai toujours souhaité que dans les Écoles normales, soit internes ou externes, il y eût un cours suivi de religion. En général, nos jeunes professeurs comprennent comme enseignement de la religion, l’enseignement de la piété […]. Dans les Écoles normales je souhaiterais que l’on enseigne les preuves de la religion, avec l’enseignement de ses dogmes. On n’y fait une attention suffisante; nous sommes dans un siècle prétendu des lumières, où l’on fait raisonner; ou plutôt “déraisonner” en matière de religion."

Dans une autre lettre du 2 mai 1837 au P. Chevaux, il lui demande que dans les conférences religieuses faites à la communauté de Saint-Remy, il enseigne la rationalité de l’acte de foi. Mais pour susciter la foi dans les vérités révélées il faut recourir à la formulation que l’Église en a faite dans le credo.

“Par l’Église Dieu fait connaître ce qui en lui est au-dessus de la connaissance de la raison. Les principes de notre foi sont la force et les lumières que Dieu donne à notre raison pour faire connaître son existence et ce qui est compris dans l’idée d’un Dieu connu par la raison. Dieu a mis en nous et dans notre raison des preuves de son existence et de ses excellences infinies. C’est ainsi qu’il faut procéder pour l’explication du Symbole de notre foi et pour toutes les vérités proposées par l’Église.”

Mais Chaminade soutient que l’on doit retenir fermement les vérités de la foi, par-dessus les raisonnements de la philosophie et des avancées scientifiques, parce que ces connaissances dépendent des modèles de la connaissance qui se réfèrent à la finitude humaine, et sont donc provisoires et réformables, tandis que les vérités de la foi reçoivent leur vérité de la Vérité de Dieu.

“Fermeté de la foi. Nous nierons donc tout ce que les sens, la raison, la démonstration, ou toute autre autorité pourraient suggérer, plutôt que ce que la foi nous enseigne… 1) Les sens, contre l’Eucharistie; 2) la philosophie nous dirait selon ses principes, *ex nihilo nihil fit* [rien ne se fait de rien], contre la création…; *A privatione ad habitum non est progressus*, [il n’y a pas de retour de la privation à ce qui est], contre la résurrection […]. “La foi dira: Dieu n’a-t-il rendue folle la sagesse de ce monde? (1Cor 1,20)… “Enlève les arguments là où se trouve la foi; que même le raisonnement se taise, car on ne croit pas au raisonnement, mais aux pêcheurs (Saint Ambroise)”[[12]](#footnote-12).

**II. TROIS PROPOSITIONS DE L’ENSEIGNEMENT CHAMINADIEN SUR LA FOI**

Chaminade a suivi deux voies dans l’argumentation qu’il déploie afin de montrer la rationalité de la foi et à quel point il est bon de croire : par la première voie, il démontre la vérité de la révélation de Dieu dans la Création et dans le *datum* moral de l’homme, que l’homme peut connaître avec sa seule raison naturelle et qui sont les *preuves extérieures à la personne humaine*; mais il a pratiqué une autre voie, *les preuves intérieures ou motifs personnels qu’a l’homme de croire*; surtout, la promesse divine du salut par la communion de vie avec la Très Sainte Trinité ou divinisation. Mais les deux preuves ou voies de la révélation de Dieu ont un rapport étroit entre elles, car Dieu, en créant l’homme à son image et à sa ressemblance, a apporté à la nature humaine une bonne nouvelle de connaissance-amour des promesses-réalités du salut, qui viennent satisfaire les désirs du cœur humain. Pour cela, Chaminade a eu recours à l’explication classique de saint Augustin sur la profession de foi *Credo in Deum*: “Toutes les dispositions de la foi sont comprises dans l’expression de la profession de foi du Credo, *Credo in Deum*: qui signifie en même temps croire en Dieu, croire ce que Dieu dit et croire Dieu. ”Avec la même intention, il a aussi recours à la définition du Concile de Trente sur la foi comme “racine et principe de la justification” ou salut personnel.

II.1. Former dans la doctrine et la morale catholiques

Du débat moderne sur la nature de la raison et de la connaissance de la vérité, l’apologète et missionnaire Chaminade va retenir la forte valeur intellectuelle de la révélation surnaturelle et des contenus révélés et crus par la foi. C’est-à-dire croire en vertu de la véracité du Dieu qui révèle, parce qu’il est perçu comme Dieu, Vérité première, source de toute vérité et digne de tout crédit pour notre intellect. Mais Chaminade va étendre au temps de l’histoire et de la vie personnelle le concept de raison et de révélation, les rendant ainsi plus historiques et plus personnelles. Ainsi, lorsqu’il traite des preuves extérieures, Chaminade explique les trois dispositions contenues dans l’acte de foi, dispositions qui coïncident avec le déploiement dans le temps de la révélation de Dieu et de sa connaissance par l’homme. Il a appelé cette explication *les trois principes*. Nous trouvons un exemple très clair de cette argumentation chaminadienne dans une série de conférences faites aux Filles de Marie, à Agen en août 1821. Mère Adèle nous dit : “le Bon Père […] nous expliqua ces trois principes”:

“1. Dieu est notre premier principe et notre dernière fin. Tout vient de Dieu, jusqu’au moindre évènement; donc, soumission entière dans tout ce qui nous arrive, etc.

2. Tout est en Dieu, nous sommes nous-mêmes en Dieu, lors donc que nous nous servons de nos facultés pour l’offenser […].

3. Tout est pour Dieu: c’est donc pour lui que nous devons tout faire; nous lui devons tout rapporter et ne rien faire pour contenter notre misérable amour propre qui gâte tout”. (ÉeP, VI, 97)

Dans les retraites de 1813 à destination des congréganistes nous trouvons un exposé de la méthode théologique de Chaminade, méthode fondée sur les preuves exérieures de la révélation surnaturelle et de la vérité de la religion révélée. La méthode est organisée suivant le projet divin de l’histoire de la révélation du salut, en trois étapes de l’histoire religieuse de l’humanité: 1) avant l’ancienne Alliance; 2) après le don de la Loi à Moïse; et 3) la plénitude de la révélation et du salut en Jésus-Christ et la consommation eschatologique. La méthode a donné lieu à l’apologétique classique du XIXe siècle, avec ses trois argumentations: 1) la religieuse, 2) la chrétienne; et 3) la catholique, pour démontrer la possibilité philosophique et le fait historique de la révélation et de sa connaissance par l’homme dans les religions naturelles, dans l’histoire d’Israël, en Jésus-Christ et dans la doctrine et la vie sacramentaire de l’Église catholique.

Nous disposons des notes du jeune Lalanne (en ÉeP, vol. I, 268-293). Le prédicateur énonce la thèse: *Credo in Deum*, et il l’explique avec la doctrine des “trois principes”. Nous avons aussi les notes personnelles de Chaminade, qui portent le titre de *L’homme s’élève jusqu’à la foi par la raison.* Chaminade procède de la manière suivante:

1ère Démonstration: La révélation avant la Nouvelle Alliance: Dieu s’est révélé et nous pouvons le connaître:

a). dans la Création ou nature. C’est une preuve extérieure qui nous permet de connaître l’existence de Dieu et sa révélation par les sens. Il s’est aussi révélé dans la voix de la conscience. Celle-ci est une preuve intérieure à l’homme. Mais la loi naturelle de la conscience a été rompue par le péché et l’état naturel de grâce détruit.

b). par la loi écrite des Commandements et les Saintes Écritures, qui concordent avec la loi de la conscience.

1ère Conclusion: Dieu est celui qui est, l’être des êtres, l’être suprême, l’être éternel, être tout-puissant, l’être omnipotent. Cette manifestation de Dieu est accueillie par la foi de la raison, qui ne nous sauve pas.

2de Démonstration: Après la Nouvelle Alliance, réalisée par Jésus-Christ et transmise par les apôtres.

Jésus-Christ nous a enseigné une loi nouvelle d’amour et de grâce; loi qui peut être pratiquée par la vertu et les mérites du Christ et de l’amour que Dieu donne pour l’accomplir. La justice et l’amour de Dieu se sont manifestés dans la croix du Christ, qui est le sommet de l’amour.

2de Conclusion : Cette manifestation de Dieu est accueillie par la foi qui sauve ou la foi qui est don de Dieu. L’homme est capable de cette foi surnaturelle parce qu’il a été créé à l’image et à la ressemblance de Dieu. En conclusion, la foi réside dans l’âme (et non dans la raison) parce qu’elle est une vertu surnaturelle.

3ème Démonstration: Argumentation eschatologique. Les méditations finales proposent de considérer l’étape ultime de l’histoire de la révélation-salut, avec les thèmes classiques des fins dernières: mort, jugement final, enfer et éternité; c’est-à-dire, la destinée finale de la personne. Conclure sur une méditation à propos des trois vertus théologales et de leur fonction spécifique dans l’ordre du salut.

Mais Chaminade savait qu’il ne suffisait pas d’exposer les contenus du Credo pour attirer vers la foi; c’est pourquoi, à côté des preuves extérieures, il fut faire appel aux preuves intérieures ou raisons personnelles de croire. Il faut parler au cœur. Ainsi s’exprime-t-il en deux lettres, du 5 et du 23 juillet 1825, au P. Caillet, qui allait avoir un dialogue spirituel avec monsieur Louis de Saget, Président de la Chambre du Tribunal de Bordeaux. Chaminade lui fait les recommandations suivantes :

“Parlez-lui le langage de la foi: La religion est-elle vraie, bien vraie? Donc, y a-t-íl une éternité souverainement heureuse, y en a-t-il une souverainement malheureuse? Si… donc… Quelquefois, entrer en preuve, lui fournir quelque ouvrage où ces vérités seraient bien prouvées; mais si ces ouvrages sont secs, comme il arrive quelquefois, que M. Busson, dans quelques entretiens particuliers, y répande l’onction de la foi...” (5 juillet 1825)

“Qu’il travaille à devenir meilleur plutôt qu’à devenir savant dans la religion. La foi est un don de Dieu, et non un acquis de l’étude: l’étude est néanmoins un bon guide, quand elle est faite avec droiture de cœur.” (23 juillet 1825)

Cet enseignement sur la foi, aide à élargir le concept de raison, de positions abstraites vers des espaces existentiels, de conscience et de relation interpersonnelle, c’est-à-dire, de la recherche de sens et de réussite de la propre existence personnelle, que ne peut donner la seule idée rationnelle, mais qu’offre un TU personnel qui dépasse infiniment la finitude du sujet, sans toutefois l’écraser car il se révèle comme don et salut. Chaminade enseigne donc que les vérités révélées et la véracité du Dieu qui révèle entraînent la conviction intérieure de l’homme, parce qu’il croit que ce que Dieu lui a révélé est vérité, étant donné que Dieu révèle et promet d’accomplir le plus grand désir de la nature humaine: le salut éternel, qui est la plénitude absolue de la personne. C’est Dieu qui a mis ce désir dans le cœur de l’homme, créé à son image et à sa ressemblance. La connaissance de ce salut ne s’effectue pas par l’étude ou la conviction des idées, mais à travers une relation interpersonnelle, qui a lieu dans la prière ou dans une communion en dialogue avec Dieu et avec l’Église. Pour explorer cette deuxième voie personnaliste de la foi, Chaminade a employé le concept thomiste de la foi comme *pieuse affection*.

Nous nous devons d’avertir que, chez Thomas d’Aquin, la qualification de “pieuse affection” se réfère à la notion platonique de l’*éros* ou à l’attirance de l’homme pour la vérité. Cela a aussi sa tradition dans la philosophie occidentale, à partir de la pensée de saint Augustin et de Blaise Pascal, sur les motivations personnelles -ou du cœur - pour orienter la vie et, par conséquent, la confier à Dieu. La personne humaine cherche toujours la vérité et la lumière pour habiter dans la réalité et dans le sens, parce que la personne ne peut vivre sans une confiance fondamentale dans le bien et dans le triomphe de la justice. Avec toute cette tradition et dans le contexte de la philosophie romantique, il y a dans la pensée de Chaminade un certain emploi du terme “affection” comme amitié ou sentiment favorable aux vérités de la foi, parce que l’homme veut être heureux sur cette terre et se sauver dans le ciel.

Pour Chaminade il existe une étroite correspondance entre les vérités et les promesses que Dieu révèle, et l’adhésion de l’homme croyant; cette correspondance repose sur la nature humaine créée à l’image et à la ressemblance de Dieu. C’est la raison pour laquelle les trois vertus surnaturelles reposent sur les trois capacités naturelles de l’homme: la foi s’appuie sur l’intelligence, la charité sur la volonté et l’espérance sur la mémoire. L’acte de croire en Dieu concerne donc toutes les potentialités puissances de l’homme et pas seulement sa raison abstraite. En un mot, on connaît et on croit avec toute sa personne.

“Pour la foi, il faut non seulement du côté de l’entendement, la lumière (=raison), mais encore du côté de la volonté, une pieuse affection. C’est à la volonté à captiver l’entendement au service de Jésus-Christ, au joug de la foi, et de lui commander de ne pas étirer son assentiment parce qu’il n’a pas l’évidence: aussi est-il dit: la foi du cœur obtient la justice (Rm 10. 10); cœurs lents à croire” (Lc 24, 25). (dans ÉeP, II, 160).

Le concept thomiste de pieuse affection, uni à la définition tridentine de la foi comme fondement et racine de la justification, conduira Chaminade à concevoir l’expression et la doctrine de la *foi du cœur*, qu’il développe à partir des années 1820 et 1830. “Foi du cœur” est une expression paulinienne dont Chaminade a fait le centre de son enseignement sur la foi. Notre fondateur s’exprimait ainsi:

“Il faut conduire son cœur par les lumières intérieures de la foi. Le juste vit de la foi… La foi du cœur obtient la justice… Le juste ne croit seulement les vérités que la religion lui propose, mais il les observe et les aime; et par une vraie affection du cœur, il les fait servir de fondement et de degrés pour opérer la justice”. (De la Foi, dans ÉeP, III, 469)

Chaminade fait une autre proposition pour attirer vers la foi ; elle consiste à élargir le concept de raison abstraite vers celui de raison pratique ou praxis d’une vie morale bonne. Pour penser bien il est nécessaire de bien agir; ou, si l’on veut, croire bien exige une vie honnête et religieuse. Il faut penser et agir *comme si Dieu existait*. Cette vision présente le christianisme comme une forme de vie vécue en présence de Dieu, en recherchant le bonheur des autres. Pour se sauver il ne suffit pas de connaître les vérités révélées, la foi objective. Il faut en accord avec ces vérités; Chaminade a appelé cela la “foi pratique” ou “subjective”; c’est à dire, une foi personnalisée.

Il y a, ainsi, une autre façon de défendre la vie catholique face à la religion civique du Déisme, nous voulons dire l’enseignement de la morale catholique. Dans son activité pastorale, Chaminade a eu le souci permanent d’inculquer à ses congréganistes la rectitude morale exigée par une vie chrétienne. En effet*, la foi surnaturelle est une foi pratique et qui opère de bonnes œuvres.* Cet enseignement recueille la doctrine du Concile de Trente de la foi opérant dans la charité pour la justification, comme interprétation correcte de l’expression paulinienne “le juste vit de la foi”. Parce que “la foi est le fondement des mœurs; elle nous montre les bornes de la vertu et du vice, comme celles de la vérité et de l’erreur”; comme il enseigne dans un *Sermon sur le bonheur de croire* (en ÉeP, III, 474).

Nous trouvons un exemple net de l’emploi de la doctrine de Trente sur la foi dans les *trois conférences sur la foi et l’oraison aux religieuses marianistes* de la communauté d’Agen, début août 1821, d’après les notes de mère Marie de la Conception (en ÉeP, VI, 96-97).

“1) La foi est le commencement de toute justification. C’est donc la foi qui doit être le principe de tout retour à Dieu si on veut qu’il soit réel; c’est donc par les vues de la foi que nous devons commencer d’attirer les âmes au bien […], c’est par la foi que nous devons commencer, continuer, achever l’œuvre de notre salut […].

2) La foi est le fondement de toute justification. Toute vertu dont elle n’est pas la base, ne durera pas […].

3) La foi est la racine de toutes les vertus; […] plus notre foi est grande, plus notre vertu se fortifie. Multiplions nos actes de foi dans la journée, surtout par la présence de Dieu.”

Le meilleur document pour connaître l’enseignement du bienheureux Chaminade sur la vertu surnaturelle de foi ce sont les très importantes retraites prêchées à la communauté de Saint-Rémy en septembre 1827, à la fin desquels le P. Caillet professera ses vœux perpétuels (voir dans ÉeP, VI, 462-496).

II. 2. Apport du bienheureux Chaminade : foi du cœur, concept personnaliste de la foi, comme attitude et comme acte humain

Nous en arrivons à l’apport le plus original de l’enseignement sur la foi du bienheureux Chaminade: la foi du cœur comme concept personnaliste de foi, comme attitude et acte humain. La doctrine thomiste de la foi comme “pieuse affection”, a conduit le bienheureux Chaminade à insister sur l’adhésion profonde et vitale de la personne aux vérités révélées par Dieu en Jésus-Christ, afin que les critères de conduite personnelle et les décisions de vie soient empruntés aux contenus de la foi; car il s’agit d’une foi dont les vérités nous promettent le salut. Chaminade a consacré l’expression paulinienne de “foi du cœur”, formule qui résume la doctrine sur la foi de notre fondateur. La formule *foi du cœur* condense en elle toutes les composantes qui rendent attractif et souhaitable le fait de croire avec la foi de l’Église, face à la foi rationnelle du Déisme: une foi personnalisée (subjective), qui agit (foi pratique) et salvatrice (foi qui sauve). Chaminade enseigne que la foi est une décision existentielle pour Dieu qui ne se produit pas en dernière instance par un jugement de raison (puisque les démons connaissent aussi la volonté de Dieu), mais naît du désir radical qu’a l’homme de rechercher le bonheur, d’aimer, de trouver du sens et de parvenir au salut; désir qui rend raisonnable l’acte de foi. Je prends un exemple : dans la *Petite retraite pour l’Octave de la Conception*. 1819, aux congréganistes:

“1er Exercice. Ouverture: Je la conduirai au désert et je parlerai à son cœur”. Os 2, 14.

1er point. Quel bonheur pour l’homme auquel Dieu daigne parler!; au cœur duquel surtout il daigne parler!... Quelles espérances…!

2d point. Quelles doivent être les dispositions du cœur pour entendre son Dieu, lorsqu’il daigne lui parler?... […]

Note sur le premier exercice.

1er point. Dieu m’a parlé souvent aux oreilles par les prédications; aux yeux par les Saintes Écritures, par les exemples, etc.; à l’esprit par l’instruction des vérités de la religion; à ma mémoire par le souvenir; à l’imagination, etc.; à ma conscience surtout. Mais aujourd’hui c’est à mon cœur […]. Dès lors, quelles espérances! Connaissance de mes destinées… crainte et amour de Dieu, etc.

2d point. Disposition du cœur à écouter Dieu: mettre son cœur en retraite. La retraite extérieure n’est que pour favoriser celle du cœur; que le cœur soit disposé à n’écouter que Dieu! Ni passions, ni, etc.…” (ÉeP, I. 591-594)

L’enseignement sur la “foi du cœur” parvint à maturité pendant les années trente, en raison de l’effort déployé pour la rédaction des Constitutions de la Société de Marie et des diverses méthodes de formation et de vie spirituelle à destination des religieux. Dans le *Manuel de Direction dans la vie et les vertus religieuses de la Société de Marie,* daté de 1829, pour aider les maîtres de novices.

“Le directeur (du noviciat), en fortifiant la foi de ses novices (“élèves”) sur ces grandes vérités, en les faisant répéter de nombreux actes de foi, aura soin de leur avertir que de tels actes doivent aller accompagnés de sentiments de cœur. *C’est la foi du cœur qui opère la justification* (Rm 10,10). La foi intellectuelle à elle seule ne sanctifie pas. Les démons, dit Saint Jacques, croient, mais ils craignent. C’est de cette foi qui sort du cœur, en même temps que de la raison, que le saint concile de Trente a dit qu’elle est *la racine, l’origine et le fondement de la justification,* et saint Paul, *la nourriture de la vie du juste; le juste vit de la foi* (Rm 1, 17).” (ÉeP, VI, 647)

Le 23 janvier 1833 le bienheureux Chaminade écrit au P. Lalanne, une lettre dans laquelle il atteint le sommet théologique dans son exposition de la doctrine de la foi du cœur. Nous pouvons résumer cette doctrine en disant que la foi du cœur est la soumission à Dieu par amour, parce que Dieu nous révèle notre justification. Le choix de notre salut personnel est ce qui fait de l’acte de foi un acte raisonnable, bien que l’intellect ne puisse pas véritablement comprendre la portée des vérités divines; c’est pour cela que doivent intervenir la volonté et l’amour.

“Vous remédierez mon cher Fils, à tous vos maux intérieurs, 1º) si la foi, qui est solidement établie dans votre esprit depuis vos hautes études, passe entièrement dans votre cœur. Corde creditur ad justitiam (Rm 10, 10). Il faut aimer ce qu’on croit. Nous avons des motifs tout-puissants de crédibilité, et il ne faut pour ainsi dire qu’être raisonnable pour soumettre sa raison à la foi. Cette soumission est déjà une grande faveur de Dieu, mais elle ne fait que précéder la soumission du cœur, et le cœur n’est soumis qu’en aimant. C’est ainsi au moins que je le vois et il me paraîtrait bien dangereux de ne pas voir ainsi dans la pratique. La foi, et cette foi surtout du cœur, est un grand don de Dieu […].

C’est dans les années quarante que la doctrine de la foi du cœur oriente la pensée du bienheureux Chaminade vers la future apologétique de l’immanence, fondée sur les raisons intérieures à la personne d’accepter la révélation de Dieu qui sauve et de croire en elle. Chaminade, explora alors le dynamisme de la subjectivité, qui recherche le bonheur et la réussite ultime de la vie pour chacun. C’est à cette tentative que répond la *Méthode d’oraison sur le credo*, dont la composition est située vers 1840 ou 1841 [Méthode d’oraison sur le Symbole, dans ÉeP, VII, 524-527].

Finalement, dans les *Conférences sur l’oraison, la foi et l’amour de Dieu, aux novices marianistes du noviciat Sainte-Anne*, nous trouvons la synthèse du bienheureux Chaminade sur la foi du cœur. Ce sont des conférences tenues entre le 4 mai et le 27 août 1843, alors que Chaminade était un vieil homme âgé de quatre-vingt-deux ans. Nous pouvons considérer ces conférences comme un essai de théologie spirituelle, fondé sur ce que l’on appelle l’apologétique de l’immanence. L’homme a en lui un désir naturel de bonheur et d’amour de Dieu parce que le Créateur a mis dans l’intelligence humaine la bonne nouvelle de son Créateur; mais la chute dans le péché a aveuglé les puissances de l’âme, d’où la nécessité de la révélation surnaturelle.

II.3. Oraison de foi sur les vérités de la foi : principal moyen pour enraciner la foi surnaturelle

Le bienheureux Chaminade était convaincu que la foi se nourrit de la communion de vie avec Dieu et non de l’exercice de la raison. Il dit dans l’introduction à la retraite de 1821 prêchée aux religieux: “La foi est la vie, la règle et le guide du chrétien. Dieu parle (…), tais-toi raison; tais-toi nature; taisez-vous vanité et orgueil du monde […]. Le chrétien, plein de soumission et de foi, répond: Seigneur, c’est ainsi que vous l’avez prononcé et l’avez décrété dans votre sainte volonté” (ÉeP, VI, 129).

La relation foi-oraison est un des apports les plus originaux du bienheureux Chaminade dans son enseignement de la foi. La foi se nourrit de la prière, parce qu’elle y contemple avec amour les vérités révélées par Dieu, se rapportant à notre salut personnel. L’oraison est le meilleur chemin pour connaître, comprendre et adhérer aux vérités révélées par Dieu. Il existe une raison religieuse qui élargit le sens de réalité et du rationnel vers la composante surnaturelle de l’homme.

Nous trouvons l’origine de cet enseignement dans les lettres de direction à mademoiselle de Lamourous. A la question de mademoiselle de Lamourous “que doit faire une âme fidèle dans le chaos des évènements (révolutionnaires) qui semblent nous engloutir ?”, Chaminade répond: “Se soutenir imperturbable par cette foi, car en nous faisant adorer les desseins éternels de Dieu, *tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu* […]. Renoncez à vos idées d’une raison purement naturelle qui vous mènera à juger la conduite de la Providence selon votre point de vue” (15 septembre 1797).

Chaminade était convaincu de la présence de Dieu dans tous les êtres et dans tous les évènements de la vie personnelle et de l’histoire. Dans sa quatrième lettre (1835 et 1836) au P. Metzger, nommé maître de novices à Ebersmunster, Chaminade écrit:

“Saint Paul dit que, […] quoique Dieu soit invisible, on peut le connaître par la réflexion et par le raisonnement, qui est comme le tâtonnement de l’âme, de même qu’un aveugle peut trouver les meubles de sa chambre en tâtonnant. La vérité de la foi de la présence de Dieu partout est très conforme à la raison. […]

“[…] mais je n’ai pas entendu qu’il fallût fortifier sa foi par la raison. Mais les commençants peuvent s’en servir utilement pour prendre l’habitude de voir Dieu en tout et partout et d’élever leur esprit et leur cœur vers Dieu […].”

“Que nous serions heureux si nos yeux étaient ouverts et que nous y vissions toujours, comme nos anges, la face du Père avec celle du Fils et du Saint-Esprit!” (ÉeP, VII, 206-207).

Le bienheureux Chaminade fut un maître d’oraison; il enseignait que la foi pénètre dans l’oraison jusqu’à la convertir en une “oraison de foi et de présence de Dieu”. Foi et oraison se convertissent en une formule de valeur pastorale et en un des nerfs de sa pensée sur la foi. Ainsi l’écrit-il au P. Chevaux, le 24 janvier 1837: “Je vous le répète à la fin, travaillez pour arriver à être un homme intérieur, un homme de foi et d’oraison”. L’apport personnel du P. Chaminade peut se résumer dans la formule: “oraison de foi”, qui consiste à méditer avec un assentiment de foi sur les vérités révélées et exposées, soit dans le Credo apostolique, soit dans les Saintes Écritures.[[13]](#footnote-13)

Donnons quelques exemples. L’instruction aux congréganistes, Quelques réflexions et observations sur l’exercice des trois puissances ou facultés de l’âme dans la méditation:

“Le grand bien de la méditation n’est pas seulement de connaître la vérité et de se convaincre d’elle; mais, surtout, d’être touché dans la volonté et d’acquérir de fortes résolutions. […] Il faut s’élever vers Dieu, se tenir avec confiance en sa présence, […]. L’entendement examine, considère, se forme des idées, les contemple, compare, juge, raisonne, réfléchit et présente à la volonté ses idées, ses jugements, etc. Mais toutes ces opérations de l’entendement se font plutôt à la lumière de la foi que de la raison. […] Toutes ces opérations ne doivent être rien que comme des ouvertures que l’on fait à la lumière de la foi pour que la foi entre complètement en lui […]. C’est déjà un grand profit qu’à la fin de la méditation, la volonté se soit vue affectée par une vérité. Cette foi affectueuse ne tardera à être agissante et efficace; puisque l’entendement et la volonté, mus par l’Esprit de Dieu, prendront souvent des résolutions plus concrètes et plus fermes que si l’esprit avait réfléchi et raisonné avec goût et facilement.”

Aux exercices spirituels de 1818 donnée aux premiers marianistes, le prédicateur distingue entre la “foi rationnelle” du déisme et la “foi surnaturelle” de la révélation chrétienne. La foi surnaturelle est bien supérieure et elle s’accroît avec l’oraison.

“La foi rationnelle laisse des doutes, elle est pleine d’obscurité et en pratique elle laisse dans l’inaction et dans l’indifférence. La foi surnaturelle exclut toute incertitude et détermine la volonté. La première est acquise par l’étude; la deuxième, par l’oraison et par l’humilité” (Retraite de 1818, notes de Lalanne, dans ÉeP, V, 457).

Aux exercices spirituels d’octobre 1821, prêchés aux religieux marianistes au noviciat de Saint-Laurent, Chaminade, expliquant la distinction entre la *fides quae*, qu’il appelle “foi objective” et la *fides qua*, appelée “foi subjective” ou adhésion personnelle aux contenus de la doctrine catholique, affirme que cette foi personnelle s’accroît avec la prière.

“La foi objective est la vérité révélée par Dieu, à laquelle on donne l’acquiescement. La foi subjective est proprement la vertu, le don surnaturel de la foi, qui doit être en nous, et qui devient plus ou moins active, ou opérante à proportion que nous nous y exerçons par l’oraison” (ÉeP, VI, 158).

Nous trouvons un autre exemple dans la méthode d’*Oraison de foi et de présence de Dieu*, composée peu avant 1829.

“L’oraison de présence de Dieu unie à l’oraison de foi est une attention paisible à la présence de Dieu, qui fait qu’une âme le regarde à la lumière de la foi avec toute l’attention de son cœur et ne veut presque que lui. […] Quand la foi a pris des accroissements considérables, on aime à se tenir en la présence de Dieu, et de même en la présence de la sainte humanité de Jésus Christ. La foi nous lie en quelque manière avec Dieu; elle nous met en communication avec Dieu même; et notre esprit avec son Esprit; notre cœur avec son Cœur; les lumières de son Esprit passent dans le nôtre; nous ne voyons plus les objets que comme Dieu les voit; nous jugeons comme Dieu juge lui- même; peu à peu tous nos préjugés se dissipent; nous devenons savants de la science même de Dieu, aussi est-ce là la science des saints.” (*Oraison de foi et de présence de Dieu,* dans ÉeP, VI, 568-570)

Enfin, la conviction que la foi se nourrit de l’oraison est parfaitement exprimée dans l’article 34 des Constitutions de 1839, où nous lisons: “On souligne le principe qu’il est impossible à l’homme de s’élever à la perfection religieuse sans l’oraison, et que plus le religieux s’adonne à cet exercice, plus il s’approche de sa fin, qui est la conformité avec le Christ.”

**III. LE BIENHEUREUX CHAMINADE, HOMME DE FOI**

Mais, le meilleur enseignement sur la foi du bienheureux Guillaume-Joseph Chaminade est sa propre personne comme homme de foi.[[14]](#footnote-14)

Chaminade a été pour ses disciples l’exemple de l’homme de foi par son sens vif de la présence et de l’action providentielle de Dieu dans toutes les circonstances de la vie humaine, de l’Église, du monde. Le prêtre Chaminade agissait pour des motifs de foi et non par la seule raison humaine. Une fois qu’il était convaincu qu’une action à entreprendre était la volonté de Dieu, il agissait avec une vigueur et une ténacité acharnées, jusqu’à e qu’il parvienne à ses fins. Dans une lettre à M. Dominique Clouzet, du 12 juin 1830, il écrit:

“Vous ne voyez peut-être pas que nous sommes dans un ordre surnaturel, quoiqu’il semble naturel, et que justement à cause de cela, nous avons tous besoin que Jésus- Christ soit notre force et notre lumière. Je souhaite que vous aussi soyez tranquille, en confiant tant à la Providence comme je le fais d’ordinaire. Nous devons faire tout ce que nous pouvons, mais toujours avec paix et confiance.”

Voilà pourquoi, jusqu’au dernier instant de sa vie, le lutteur apologète Chaminade a combattu même contre les membres de son Conseil, les Évêques et les Cardinaux pour cette ferme conviction que la Société de Marie est d’inspiration divine, tout comme l’est son charisme de fondateur. Ses Assistants ont pensé que ce comportement se devait à un défaut sénile et têtu du vieux prêtre, déjà lent dans sa pensée et son action. Mais, en réalité, il s’agissait d’une attitude de foi et non d’un défaut de caractère. Chaminade lui-même l’explique dans une lettre du 24 septembre 1844 à l’archevêque de Bordeaux, Mgr. Donnet:

“L’affaire, toute l’affaire est traitée sophistiquement; les membres de mon Conseil se sont placés sur le terrain de la seule raison quoiqu’ils soient chrétiens et religieux; je suis demeuré, par la miséricorde divine, sur le terrain sans doute, de la raison mais de la raison éclairée par la foi; c’est l’essentielle différence qui est entre l’état naturel et l’état surnaturel.”

**Antonio Gascón, SM**

1. Sur le philosophisme et les philosophes, voir Antonio Gascón, *Defender y proponer la fe en la enseñanza de Guillermo José Chaminade (Défendre et proposer la foi dans l’enseignement de Guillaume- Joseph Chaminade*), Madrid 1998, 31-36. [↑](#footnote-ref-1)
2. E. Benlloch, *Claves para interpretar el pensamiento y los escritos del Padre Chamiande (Clés pour interpréter la pensée et les écrits du Père Chaminade),* en *Revue Marianiste Internationale* 1 (mars 1984) 28; suit le témoignage de Chaminade à la police napoléonienne, lorsque en 1809 celle-ci a saisi ses documents, cf., *Écrits et Paroles*, I, 251. [↑](#footnote-ref-2)
3. Eduardo Benlloch, *En los orígenes de la Familia Marianista (Aux origines de la Famille Marianiste),* Madrid 2001, 64 [↑](#footnote-ref-3)
4. *Lettres de M. Chaminade,* Saragosse, 26-VIII-1800, Nivelles 1930, vol. I, n. 22, p. 29. [↑](#footnote-ref-4)
5. J. Verrier, *Chaminade*, dans Ambrogio Albano (directeur), *Dictionnaire de la Règle de vie marianiste*, Rome 1988, 70. [↑](#footnote-ref-5)
6. *Écrits et Paroles*, I, 648-649. [↑](#footnote-ref-6)
7. *Écrits et Paroles*, III, 262. [↑](#footnote-ref-7)
8. *Écrits et Paroles*, III, 332. [↑](#footnote-ref-8)
9. Karl Rahner, *Hérésie,* dans *Sacramentum Mundi*, Barcelone 1976, III, 390-399. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Bref exposé sur l’intention qu’a eu l’auteur des Constitutions de l’Institut de Marie et de celles de la Société de Marie en fondant ces deux Ordres.* [↑](#footnote-ref-10)
11. Sermon, *De la certitude de la foi*, ÉeP, III, 466 [↑](#footnote-ref-11)
12. *Sermon sur le bonheur de croire*, en ÉeP, III, 474-475. [↑](#footnote-ref-12)
13. Armbruster, *Le Credo chez le Père Chaminade*, dans *Revue Marianiste Internationale* 9 (avril 1988) 6-17. [↑](#footnote-ref-13)
14. Nous suivons Vicente Vasey, *Chaminade another portrait*, Dayton-Ohio 1987, 290-312; Il y a une traduction française, *Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850). Un nouveau portrait*, Paris 2006. [↑](#footnote-ref-14)